

Contribution du MEDEF au rapport 2022 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Organisation du syndicat et partenariats éventuels

Existe-t-il une personne spécifiquement en charge de la coordination des actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?

Une chargée de mission, au sein du pôle « *Juridique, RSE, éthique et gouvernance* » du Mouvement des Entreprises de France, est en charge des sujets d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre les discriminations. Elle s'occupe donc de la coordination d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle a reçu en 2019-2020 la formation de l'IHEMR « *Religions, laïcité et enjeux contemporains* ».

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines du Mouvement des Entreprises de France intègre les problématiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dans le cadre de la conduite des entretiens d'embauche.

Dans le cadre de son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, votre syndicat est-il engagé dans des partenariats – avec d'autres organisations au niveau national, européen ou international / avec les pouvoirs publics ?

Si le Mouvement des Entreprises de France n'a pas de partenariat formalisé avec d'autres organisations au niveau national dans le cadre de son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, un dialogue régulier a été instauré avec des associations au sein du pôle « *Juridique, RSE, éthique et gouvernance* » via un collège des partenaires composé d'une trentaine d'associations telles que la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), l'Ascenseur, Article 1, Télémaque etc. Cette instance se réunit en moyenne trois fois dans l'année et est essentiellement composée d'associations qui travaillent sur les sujets de RSE, d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

Le Mouvement des Entreprises de France est également adhérent du Global Compact France et est, par conséquent, engagé à respecter ses dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Parmi ces principes figurent notamment « *promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme* » (Principe 1) et « *contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi* » (Principe 4).

Constats pour l'année 2022

Quel bilan dresse votre syndicat sur l'état du racisme en 2022 ? A partir de votre expérience de terrain, pouvez-vous conclure à une certaine évolution quantitative et/ou qualitative du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme pour l'année 2022 ?

Le Mouvement des entreprises de France a lancé en 2012 un Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise qui permet de mesurer la perception qu'ont les salariés du climat d'égalité des chances en entreprise, ainsi que les répercussions de celle-ci sur les comportements collectifs et la confiance en l'avenir. Cet outil nous permet également chaque année d'identifier les signaux faibles en matière d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre les discriminations afin d'orienter nos travaux.

Selon la 11^{ème} édition du Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprises du Mouvement des Entreprises de France on constate :

- Une meilleure connaissance des politiques mises en place au sein des entreprises sur ces questions par les salariés (+7 % à 33 %) ;
- Une diminution de la crainte d'être un jour victime de discrimination dans son entreprise (-2 % et à 32 % à son niveau le plus bas), l'âge restant de loin la crainte de discrimination la plus redoutée en entreprise quel que soit le sexe ;
- Une augmentation du sentiment que son entreprise représente bien la diversité de la société (+ 11 % en 5 ans, à 82 %) ;
- Les salariés continuent d'avoir confiance dans leur avenir au sein de leur entreprise (77 % et à son plus haut niveau)
- L'égalité des chances passe pour plus d'un salarié sur deux par l'égalité salariale (aussi bien pour les femmes que pour les hommes) ;
- Près de 8 salariés sur 10 estiment avoir au moins une caractéristique potentiellement stigmatisante (en tête : origine sociale modeste ; séniorité ; parcours scolaire ou professionnel atypique) sans pour autant ressentir de forte crainte de discrimination à ce sujet ;
- De nouveaux sujets de tensions émergent en entreprise via l'expression d'opinions personnelles immodérées telles que la propagation d'idées complotistes ou la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir la [synthèse du baromètre](#).

Quelles sont les situations les plus préoccupantes que vous avez rencontrées en 2022 ?

Nous n'avons pas rencontré de situations préoccupantes concernant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en 2022.

Cœur de l'action du syndicat

Quelles sont les actions mises en place par votre syndicat (formations, campagnes d'information, édition de guides, événements, etc.) pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations à raison de l'origine ?

Pour l'année 2022, nous avons organisé au Mouvement des entreprises de France sur le volet de l'égalité des chances, de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations :

- Publication [11^{ème} édition Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise](#) du Medef.
- La [troisième semaine de l'entreprise responsable et inclusive \(SERI\)](#), semaine organisée avec l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité). Cette nouvelle édition nous a permis de mobiliser plus de cent partenaires sur la semaine pour plus de 80 ateliers partout en France.

Pouvez-vous décrire notamment un exemple significatif d'action menée contre le racisme, accompagnée de son évaluation ?

Nous ne menons pas d'actions spécifiques contre le racisme.

Disposez-vous de statistiques sur les actions exercées en justice par votre organisation et relatives à des agissements racistes et / ou discriminatoires (discriminations liées à l'origine, l'ethnie, la nationalité, la religion, ou au patronyme) ?

Nous ne disposons pas de telles statistiques.

Prospectives

Quelles actions votre syndicat envisage-t-il d'engager pour l'année 2023 et les suivantes ?

Pour l'année 2023, nous envisageons de lancer sur les sujets en lien avec l'égalité des chances et l'inclusion :

- 12^{ème} édition du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise.
- Travaux autour des nouvelles formes de radicalités en entreprise.
- 4^{ème} semaine de l'entreprise responsable et inclusive avec l'AFMD.

Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments en lien avec la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie que nous n'aurions pas abordés dans nos questions ?